Chroniques éditoriales 20

La réalité autrement Epoque Sarkozy - 2010

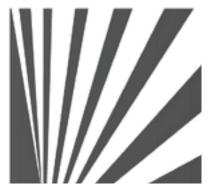
Didier Reuter

La réalité autrement

Chroniques éditoriales de Mitterrand à Sarkozy 1991 - 2012

Auteur : Didier Reuter - ISBN 9791023701821 1.50€





Auteur : Didier Reuter **www.bookiner.com**Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

Préface

Alors que beaucoup d'événements se sont déroulés en France, il existe une troublante similitude entre le début des années 1990 et celles des années 2010. Il est effarant de constater comment la réalité d'aujourd'hui est presque identique à celle d'hier sur de nombreux sujets sociétaux. Il semble même que les problématiques se répètent en boucle malgré toute l'agitation politique et médiatique de ces deux dernières décennies.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les chroniques éditoriales bimestrielles de D. Reuter réalisées en tant que journaliste et éditorialiste au sein du Journal des Professionnels (JdP) entre 1991 et 2012. Chaque texte détient un sujet ou un message court, synthétisé et ciblé de nature économique, sociale ou sociétale, pouvant servir de mémoire historique ou, du moins, de référence en terme d'observation et de perception citoyenne. Par leur clairvoyance et leur vision globale un grand nombre d'éditos apparaissent comme précurseurs des changements intervenus les années suivantes et sont, aujourd'hui encore, d'une actualité surprenante.

En associant des prises de positions claires et affirmées à des faits datés, listés et/ou expliqués (chroniques), l'intérêt de cet ouvrage est de former une véritable littérature sociétale décryptant la réalité autrement. C'est la raison pour laquelle ces chroniques éditoriales ont beaucoup de force, de saveur et de pertinence, en essayant d'expliquer le «verso» perçu, observé et compris par le citoyen de base, face au «recto» politique et médiatique de certains événements ayant parcouru et secoué la société française pendant 20 ans.

Chacun de ces petits textes introduit une réflexion forte permettant de mieux comprendre que, derrière l'apparence des faits et celle d'une réalité dite démocratique, tout un monde non visible s'agite pour en contrôler constamment les limites. Bien que *«Penser c'est dire non»* selon l'écrivain Alain, il est clair que pour gagner des avancées en matière sociétale, il faut se battre pas à pas, dire clairement les choses et résister absolument!

Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com. L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

126. DE LA FABLE À LA RÉALITÉ!

Sujet : La Cigale et la fourmi ou la schizophrénie à la française

L'exception culturelle française est devenue au fil du temps une véritable exception républicaine à force de vouloir se croire aussi gros que le bœuf (dans le concert international), de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué (grosse médiatisation des réformes mais petits effets dans la réalité) ou encore en observant la réalité nationale depuis plusieurs années dans le rapport droite/gauche (combat de coqs et peaux d'âne). Il est intéressant de voir comment le modèle français peut être observé par des personnes anonymes et/ou vivant à l'étranger s'exprimant librement et sans contrainte sur le Net. Lorsque la fable de la Fontaine intitulée «la cigale et la fourmi» est revisitée et détournée de manière humoristique, voilà comment l'accumulation des déviances perçues dans le fonctionnement de la société française est mise en exergue :

Version résumée de la fable initiale

- . La fourmi travaille dur tout l'été dans la canicule.
- . Elle construit sa maison et prépare ses provisions pour l'hiver.
- . La cigale pense que la fourmi est stupide, elle rit, danse et joue.
- . Une fois l'hiver venu, la fourmi est au chaud et bien nourrie.
- . La cigale grelottante de froid n'a ni nourriture ni abri et meurt de froid.

Version revisitée de la fable

- . La fourmi travaille dur tout l'été dans la canicule.
- . Elle construit sa maison et prépare ses provisions pour l'hiver.
- . La cigale pense que la fourmi est stupide, elle rit, danse et joue tout l'été.
- . Une fois l'hiver venu, la fourmi est au chaud et bien nourrie.
- . La cigale grelottante de froid organise une conférence de presse et demande pourquoi la fourmi a le droit d'être au chaud et bien nourrie tandis que les autres, moins chanceux comme elle, ont froid et faim.
- . La télévision organise des émissions en direct qui montrent la cigale grelottante de froid en passant des extraits vidéo de la fourmi bien au chaud dans sa maison confortable avec une table pleine de provisions.
- . Les Français sont frappés que, dans un pays si riche, on laisse souffrir cette pauvre cigale tandis que d'autres vivent dans l'abondance.
- . Les associations contre la pauvreté manifestent devant la maison de la fourmi.
- . Les journalistes organisent des interviews demandant pourquoi la fourmi est devenue riche sur le dos de la cigale et interpellent le gouvernement pour augmenter les impôts de la fourmi afin qu'elle paie "sa juste part".
- . Le syndicat X..., Le Parti Y..., la Ligue Z..., organisent des sittings et des manifestations devant la maison de la fourmi.
- . Les fonctionnaires décident de faire une grève de solidarité de 59 minutes par jour pour une durée illimitée.
- . Un philosophe à la mode écrit un livre démontrant les liens de la fourmi avec les tortionnaires d'Auschwitz.
- . En réponse aux sondages, le gouvernement rédige une loi sur l'égalité économique et une loi (rétroactive à l'été) d'anti-discrimination.
- . Les impôts de la fourmi sont augmentés et la fourmi reçoit aussi une amende pour ne pas avoir embauché la cigale comme aide.
- . La maison de la fourmi est préemptée par les autorités car la fourmi n'a pas assez d'argent pour payer son amende et ses impôts.
- . La fourmi guitte la France pour s'installer en Suisse où elle contribue à la richesse économique.
- . La télévision fait un reportage sur la cigale maintenant engraissée.
- . Elle est en train de finir les dernières provisions de la fourmi bien que le printemps soit encore loin.
- . Des rassemblements d'artistes et d'écrivains de gauche se tiennent régulièrement dans la maison de la fourmi.
- . Le chanteur Machin... compose la chanson «Fourmi, barre-toi!».

- . L'ancienne maison de la fourmi devenue logement social pour la cigale se détériore car cette dernière n'a rien fait pour l'entretenir.
- . Des reproches sont faits au gouvernement pour le manque de moyens.
- . Une commission d'enquête est mise en place, ce qui coûtera 10 M€.
- . La cigale meurt d'une overdose.
- . Les journaux de gauche commentent l'échec du gouvernement à redresser sérieusement le problème des inégalités sociales.
- . Le gouvernement se félicite de la diversité multiculturelle de la France...

Cet enchaînement de faits n'est naturellement que pure fiction même s'il existe forcément un fond de vérité mais aussi de gros excès... A chacun de se faire son idée!

127. LE SYNDROME DE COPENHAGUE

Sujet : Non au nouvel ordre mondial écologiste

Après le syndrome de Stockholm (sympathie envers les kidnappeurs/tortionnaires - 1973), après le syndrome du Mur de Berlin (écroulement rapide d'une dictature/dominance - 1989) arrive le syndrome de Copenhague (Mur de verre anti-écologie - 2009). Dans l'euphorie de la nouvelle idéologie environnementale devenue la mode branchée dans certains pays occidentaux, voilà que le rêve d'une écologie universelle se cogne le nez pour la énième fois face au mur de verre de la réalité politique mondiale. Après Rio de Janeiro en 1992, Kyoto en 1997 et Montréal en 2005, sans parler des rapports alarmistes du GIEC, la 15e conférence des Nations Unies sur le réchauffement climatique se termine sur un **nouvel échec relatif**.

Dans le concert des nations (192 Etats participants), il semble que la volonté écologique française (et européenne) ait été remise à sa juste place sur la scène internationale lors de ce sommet. Sous l'angle officiel, l'échec de la conférence est imputé à la faillite des méthodes de concertation onusiennes, à l'indignation des Pays du Sud face à l'insuffisance des moyens financiers mis sur la table (2 milliards de dollars par an contre 100 milliards demandés) et surtout, à cause de la résistance active des 2 locomotives mondiales que sont la Chine et les Etats-Unis protégeant farouchement le développement de leurs économies.

Les affirmations politiques et idéologiques (surtout françaises) sur la nécessité d'un grand mouvement écolo-volontariste se sont rapidement dégonflées en une dizaine de jours pour ne retenir, au final, que la France n'est qu'un **petit pays** parmi 192 autres, que son président Sarkozy ne prend que la 56º place au titre des personnalités les plus puissantes de la planète (Forbes) et que le discours de nos gourous de pacotille ne sont pas du tout audibles dans les pays pauvres et émergents.

Ainsi derrière l'image du mur de verre, le syndrome de Copenhague traduit un terrible **rappel à l'ordre** international dans lequel les nouveaux leaders émergents et les pays pauvres s'opposent frontalement à la pensée unique occidentale. C'est également, pour eux, le refus de subir une nouvelle religion écologique basée sur la dramatisation, la culpabilisation et la coercition économique et fiscale, le tout associé à des raisonnements plus ou moins fumeux et à des enjeux jugés comme virtuels et hypothétiques. C'est enfin le rejet de pratiques bassement politiciennes et celui d'une agitation orchestrée par un petit monde écolo-politique, dont les uns (Verts) essaient de se refaire une santé politique alors que les autres (Elysée et consorts) en profitent pour faire un «hold-up sur l'écologie» afin de récupérer à bon compte de nouveaux électeurs.

En résumé, le syndrome de Copenhague peut être considéré comme un point d'arrêt ponctuel à la stratégie occidentale qui tente d'imposer par le biais environnemental un **nouvel ordre mondial**. Un ordre fondé sur une modélisation unilatérale de la problématique environnementale qui, en l'état, ne profite une fois de plus qu'aux intérêts économiques des pays riches et nantis!

128. J'ASSUME... RIEN DU TOUT!

Sujet : La responsabilité politique, c'est du pipeau !

La grande mode politique au gouvernement est de conjuguer le verbe assumer au présent dès lors qu'il s'agit d'évoquer les conséquences des réformes et des décisions que l'on veut faire passer en force. Cependant, à y regarder d'un peu plus près, on s'aperçoit que les charges présidentielles et ministérielles exonèrent leurs auteurs de toute véritable responsabilité juridique et financière, les deux vraies sanctions en démocratie. A part un mauvais sondage, une critique dans les médias ou le fait de perdre son mandat, les élus peuvent clamer sans risque de grands «J'assume l'entière responsabilité de...; j'assume la décision; j'assume l'orientation prise, j'assume l'action engagée...» en sachant pertinemment qu'ils jouent là sur un mode de bluff, **un quitte ou double** (50% de chance que ça passe) ou, au pire, une erreur de jugement qui sera bien vite oubliée sous le feu incessant de l'actualité.

Il faut donc se méfier de tous ces gouvernants qui utilisent avec solennité, fermeté et assurance ce verbe, en voulant apparaître personnellement responsable alors qu'au premier revers, ou changement de vent, la faute en sera immédiatement imputée aux autres, à la crise ou aux circonstances. A l'instar de beaucoup trop de valeurs et de formules largement galvaudées par le monde des élites, il semble que le véritable esprit de responsabilité ait également disparu en se cachant derrière les écrans de fumée des formules toutes faites, un comportement propret devant les médias et un raisonnement rhétorique qui affirme tout et son contraire.

Pour vraiment assumer quelque chose il faut qu'il y ait d'abord une **réciprocité**, une contrainte, une obligation concrète et «physique». Sans cette condition qui devrait obliger le politique à démissionner, à faire son mea culpa public ou à revenir en arrière à la moindre erreur, l'évocation de la responsabilité cachée derrière l'immunité parlementaire ou autre, c'est du pipeau. Dorénavant toute forme d'expression utilisant la locution «j'assume» sans contrepartie explicite devient suspecte, voire malhonnête, nécessitant au prochain vote l'éviction de celui ou de celle qui n'a pas eu le courage d'en tirer les évidentes conséquences.

129. LA FRANCE EST FATIGUÉE

Sujet : Derrière les sondages, les raisons profondes

Plusieurs rapports et études indiquent que la France est actuellement fatiguée, stressée, fragilisée. Selon le dernier rapport du médiateur de la République (www.mediateur-republique.fr), cette baisse générale de moral et de confiance frappant les Français est, semble-t-il, d'abord le fait conjugué d'une forte instabilité normative et juridique (trop de lois et de règlements), d'une perte de qualité au sein du service public (trop de paperasses), du mauvais accueil des citoyens (pas d'interlocuteurs qualifiés), voire de l'excès de zèle et de formalisme «inhumain» relevé dans certaines administrations (immigration, problèmes d'identité nationale...). Cette **ambiance délétère** conduit un grand nombre d'usagers à ne plus s'impliquer civiquement dans la cité (abstentionnisme, repli sur soi) et même à rompre tout dialoque avec l'administration.

Cette photographie négative de la société française vue au travers des demandes remontant directement au médiateur de la République cache en fait des phénomènes souterrains beaucoup plus pervers et complexes inhibant, à la racine, le moral des citoyens ainsi que le dynamisme social et économique. La crise a mis définitivement à jour un mal-être collectif rongeant depuis plusieurs années la France profonde. Une France qui s'est engagée dans un mouvement global de **repli sur soi** et de fragilisation. Une France qui souffre d'un manque de cohésion nationale et qui se morcelle en de multiples petites unités communautaires et «réseautiques» sous la pression de forces institutionnelles, économiques et financières aveugles, coercitives et malheureusement de plus en plus éloignées des préoccupations quotidiennes du vrai peuple.

Les raisons de cette pathologie sociétale

La seconde raison du découragement actuel est de nature sociopolitique. Elle doit s'examiner par le cumul de conséquences économiques et sociales directement liées à certaines positions et décisions politiques prises au sein de l'exécutif et du législatif depuis 2007. Il s'agit notamment du constat des dérèglements suivants :

- . Une insécurité galopante sur le marché du travail nourrie par les pertes massives d'emplois, les faillites en grand nombre, la difficulté à s'insérer sur le marché de l'emploi notamment pour les jeunes et les seniors. C'est aussi une baisse notable de revenus dans les classes moyennes et la paupérisation grandissante des chômeurs, le tout associé à une désindustrialisation alarmante et à un avenir morose vu sous l'angle des retraites.
- **. La croissance de la peur** et de l'insécurité dans les esprits, à défaut de celle économique, qui se nourrit chaque jour artificiellement d'un lent conditionnement médiatique : sur-exploitation du moindre fait délictueux, propagande overdose de la part de l'horribilis sécurité routière, silence radio sur la mortalité des gens «normaux» mais sur-orchestration médiatique pour toute atteinte à l'intégrité physique des forces de l'ordre, tout en passant sous silence le fort sentiment d'injustice ressenti face aux débordements réguliers de la force publique (garde à vue, contrôle au faciès, répression routière...).
- **. Le constat d'une perte de confiance** et d'affectif envers l'entreprise avec un milieu du travail devenu très dur, voire sans pitié, qui sépare de plus en plus les intérêts des dirigeants de ceux des salariés. Une dichotomie qui oppose d'un côté la défense d'intérêts financiers économiques en faveur des actionnaires et dirigeants, de l'autre, une pression quotidienne envers les collaborateurs favorisant chez eux l'entretien du stress et de la démotivation.
- **. L'élargissement de la fracture sociale** avec l'éclosion d'une multitude de nouvelles failles ouvertes sous le contrecoup de trop nombreuses réformes imparfaites bousculant l'ordre collectif plutôt que le stabilisant. Ainsi, qui peut dire aujourd'hui qu'il existe respect, dialogue, équilibre démocratique, sérénité, apaisement dans la société française, alors que le nombre de clivages ne cesse d'augmenter entre la police/gendarmerie et les citoyens, les dirigeants et leurs salariés, l'administration et les usagers, les médias/journalistes et leurs lecteurs, les banlieues et le reste du territoire, les chômeurs/rmistes et les organismes publics chargés de les aider... ?
- . La contre-exemplarité permanente des élites au sommet de l'Etat mais aussi de la part de la grande majorité des élus nationaux qui sont devenus des rentiers professionnels de leur situation élective. C'est aussi l'incroyable immodestie de nombreux dirigeants et influents sur la relativité de leurs talents et/ou

qui sont franchement surpayés, alors que des millions de travailleurs se disent mal considérés et que d'autres entrent dans une paupérisation grandissante.

- **. Les effets circulaires** de la récession économique qui s'étendent insidieusement sous forme de métastase sociétale au coeur même de la vie de famille dans un grand nombre de foyers et de ménages par les conséquences subies d'une stagnation des revenus de base, voire de leur réduction, couplées à l'augmentation parallèle du coût d'achat de nombreux produits de première nécessité, de l'énergie avec, en prime, l'arrivée régulière de nouvelles taxes et cotisations (+23 taxes et impôts en 2 ans).
- Les effets collatéraux d'un train de réformes désordonné dont le moteur d'action n'est pas vraiment la modernisation de la France pour plus d'équité et de solidarité, mais plutôt la nécessité conjoncturelle de combler d'abord et avant tout les déséquilibres budgétaires et les déficits publics. Des réformes certes nécessaires sur le papier mais dont le caractère principal de colmatage et de consolidation passagère ne résiste pas aux assauts de la crise. Pire encore, il apparaît que la mise en œuvre de certaines réformes a pour effet pervers de déstabiliser les fragiles équilibres existants (santé, retraite, emploi, citoyenneté, social...) sans apporter de réelles contreparties motivantes ni de réponses fiables dans la durée.

La santé mentale en question

La troisième raison qui explique la fragilisation actuelle des travailleurs, mais aussi d'un grand nombre de personnes, tient à l'état de leur santé mentale. Un autre rapport provenant du Centre d'analyse stratégique intitulé «La santé mentale, l'affaire de tous» indique que la crise de confiance et de management au sein des entreprises et des services publics est également associée au dérèglement des grands intégrateurs traditionnels de la vie collective que sont l'école, la famille, le quartier de résidence, les transports en commun, la route... D'après ce rapport, «Une majorité de citoyens se trouve confortée dans l'idée que «la vie serait plus difficile qu'avant» et, en tant que telle, génératrice d'une épidémie de stress, de dépression ou d'anxiété au cœur de la réalité sociale».

La préservation de la santé mentale de la population est un enjeu sociétal décisif. Il s'agit là d'interactions vitales reliées directement aux fondamentaux de la personne humaine (dignité, expression des libertés, épanouissement personnel, demande de valorisation, sens du travail, de la contribution sociale et de la création intellectuelle). En bousculant et malmenant constamment l'état émotionnel des individus par l'acte politique, administratif et médiatique, le résultat évident conduit à l'instauration d'une pathologie «dure» dont le **stress collectif** n'est que la partie visible. Ainsi, le conflit permanent entre l'excès de directivité et normativité imposé par le système (contraintes sécuritaires, souffrance au travail, réduction des libertés de déplacement, diktat sur la santé, oppression fiscale...) et la recherche naturelle de bien-être à titre individuel (bonheur, motivation, sérénité...) et en société (apaisement, participation...) ne fait que développer des réactions hostiles et de souffrance dans l'ensemble du corps social.

C'est tout particulièrement le cas au sein de nombreuses entreprises où il devient urgent que le management s'intéresse de très très près à l'homme. Tout vrai bon leader devrait accorder 50% de son temps à reconsolider et redynamiser le sentiment de maîtrise et d'épanouissement que doit ressentir normalement chaque collaborateur sur son propre rôle. Il n'est écrit nulle part que l'économie soit un terrain de soumission, de prédation et de rapport de force sans pitié. Ce sont les «mauvais» managers qui la rendent ainsi en créant du **vide humaniste** dans l'entreprise. Sur le fond, il est tout à fait possible d'arrêter le «marche ou crève» actuel en faisant preuve, au contraire, d'un véritable esprit d'équipe et d'empathie envers chaque homme et femme de sa propre communauté d'appartenance (service, département, filiale), comme cela se passe habituellement et solidairement dans l'adversité du combat où chaque soldat protège, avant sa propre survie, celle de ses équipiers.

Il ne faut jamais oublier que c'est l'activité professionnelle qui catalyse le principal de l'équilibre financier, économique et social des ménages mais qui construit et entretient aussi le statut social des individus. Si ces fondamentaux de la structuration psychologique sont déniés ou bousculés, alors la **théorie des dominos** s'applique sur tout le reste. Il ne faut pas être alors surpris que cela entraîne de l'appréhension face à l'avenir (pessimisme sur le devenir personnel, celui de l'entreprise et de la société en général) et produise, en continu, les facteurs d'un mal-être chronique sous forme de stress, pathologie, baisse d'activisme et de productivité, résistances civiques...

Il est clair que plus le citoyen lambda est malmené dans l'entreprise (aspect économique) et contraint sous l'angle du système (aspect administratif et politique), plus il a tendance à réagir par la défensive, le repli et les réactions pathologiques. Dans les conditions cumulatives actuelles, il est donc normal que la France soit fatiguée, fragilisée et déréglée. Pour les leaders et les dirigeants du moment, qu'ils soient politiques ou économiques, il faut bien faire attention au fait que le travailleur et le citoyen s'exprimant en chaque individu ne se mettent simultanément en colère avec un grand C, après le coup de fatigue.

La pire des échéances à venir pour tous ceux qui décident et orientent le destin de la France et des entreprises !

130. LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION EN QUESTION

Sujet : Surtout un principe de protection des élus

Le cas de la tempête Xynthia en Charente-Maritime et Vendée a mis une nouvelle fois en exergue l'usage fallacieux du principe de précaution. Un réflexe qui est devenu dorénavant un «principe de protection» des politiques, des élus et des technocrates. Il y a en effet de quoi se poser de sérieuses questions sur le rôle de l'Etat en démocratie, après les mesures autoritaires et rapides prises à Paris courant mars 2010. Tout le monde sait que le principe de précaution, frère jumeau du principe de «mise en danger de la vie d'autrui» (sécurité routière), est une **invention technocratique** mise au point par et pour les politiques afin de les protéger des conséquences de leurs décisions (ou de leurs non décisions) notamment en matière d'impact sur l'environnement. Initialement destiné à combler un vide juridique permettant de faire face aux nouvelles problématique liées aux risques environnementaux, ce principe est vite devenu depuis sa légalisation en 1995 une réponse facile et simpliste pour faire passer en force certaines orientations politiques européennes, nationales et territoriales de nature environnementale mais aussi sanitaire et bientôt, pourquoi pas, économique voire culturelle...

Il suffit de voir, en seulement quelques mois, **les ravages** produits par le recours d'un tel principe sur la vie des gens lorsque celui-ci est utilisé sans discernement, en force et de manière directive, face à la complexité des situations rencontrées. C'est le cas, par exemple, avec la fameuse grippe H1N1 et son grand battage médiatique qui a coûté en France des milliards d'euros pour rien. C'est aussi le cas avec le fameux nuage de cendres provenant du volcan islandais Eyjafjöll, dont les mesures immédiates et disproportionnées ont paralysé la totalité des transports aériens français et européens pendant plusieurs jours, laissant à l'abandon plus de 100 000 Français à l'étranger et coûté des centaines de millions d'euros aux compagnies aériennes. C'est enfin le cas de la tempête Xynthia qu'ont subi, dans notre région, des milliers de propriétaires et de locataires sur la côte vendéenne et charentaise.

Dans chacun de ces événements (et dans bien d'autres), le recours autoritaire au principe de précaution même avec son corollaire économique (dédommagement) ou social (action sanitaire) coupe toute possibilité de concertation et d'adaptation aux situations personnelles et collectives en imposant, au contraire, la rigueur de la loi face au discernement. On impose ici, une fois de plus dans «l'urgence», la même règle à tous alors que chaque cas est différent. L'inacceptable est dans cet aspect négatif, massif, indifférencié et surtout contestable sur le plan de l'utilité, en ne tenant nullement compte de l'avis des acteurs et des populations concernés. A traiter ainsi de manière radicale une cause identifiée pour en réduire les conséquences directes et immédiates, qu>elles soient possibles ou probables, on engendre forcément des effets induits et collatéraux souvent bien plus graves dans le temps.

Pour que le principe de précaution devienne un outil sociétal intelligent, et non pas une **arme de gestion politique** de conduite des masses ou d'«autodéfense décisionnaire», il faut impérativement que les citoyens concernés donnent leur avis sur son éventuel recours. Exit donc le diktat d'Etat censé protéger le citoyen contre lui-même. Si l'on veut fonctionner en société infantile, comme dans une cour de maternelle ou de petite école, continuons donc d'utiliser le principe de précaution de manière directive et normative contre l'avis du citoyen et des gens concernés. Si l'on veut, au contraire, passer à une étape de société plus adulte et démocratique, responsable et mature, privilégions alors le discernement et la légitimité en encourageant le citoyen à se prononcer d'abord (c'est désormais possible rapidement via l'Internet).

C'est ensuite la nécessité, dans un second temps, que l'élu dûment mandaté puisse intervenir au nom de ses concitoyens (et non de son allégeance au parti en place). Il faut pour cela arrêter d'accepter que le simple vote démocratique tous les 4 ou 5 ans puisse donner un mandat absolu aux élus, et par conséquent aux instances administratives, bridant, entre temps, l'avis des citoyens concernés. Bien avant la loi, il y a la légitimité démocratique et, il semble bien que «le modèle» de principe de précaution imposé en France n'en dispose d'aucune !

Le problème xynthia

Ce qui est sûr, c'est qu'avec l'affaire Xynthia de nombreux effets rebonds sont à prévoir tant la gestion du dossier apparaît contraire à l'intérêt général et à celui des communes concernées. En fait, c'est encore et toujours la même chose avec la méthode Sarkozy. Une approche fondée sur l'obstination à prendre des **décisions rapides et médiatiques**, tout en s'entêtant à bâtir un «grand château de sable» bien photogénique à l'échelle du pays, au lieu d'aller en profondeur, vision et sagesse sur les sujets de société. En l'occurrence, si personne ne conteste l'existence de zones à risque sur le littoral Atlantique en matière d'inondation, le peu de discernement mobilisé dans cette affaire impose le côté négatif du principe de précaution en n'intégrant pas l'ensemble des paramètres suivants :

- . Non distinction entre les types de «coup de mer» épisodiques sur l'Atlantique, la Manche et la Méditerranée avec deux poids deux mesures en matière de prévention d'inondation avec d'un côté, le littoral Atlantique (arrivée rapide mais prévisible des eaux) et celui de secteurs côtiers très exposés à un raz de marée dévastateur sur des villes comme Nice ou Cannes (ou rien n'est fait en attendant le sinistre) comme cela est envisagé depuis longtemps par les sismologues ;
- . Non distinction entre le traitement des maisons secondaires et des maisons principales ;
- . Faible mesure exhaustive de l'impact économique et social local (malgré les indemnités versées) lié aux effets d'une désertification forcée alors même que tous les élus essaient de la combattre depuis des dizaines d'années ;
- . Quid des «zones noires» dans 10 ans en n'ayant pas assez réfléchi à ce que deviendront ces surfaces inhabitées ;
- . Précipitation administrative alors que les effets de tels événements sont considérés comme erratiques (imaginons qu'il n'existe plus rien de ce genre pendant 20 ans !) ;
- . Politique de passe-droit dans certaines zones sinistrées ;
- . Impéritie chronique de l'Etat à ne pas savoir proposer de solutions alternatives comme il en existe un peu partout dans le monde dans les zones inondables : veille météo, système d'alerte téléphonique, surveillance satellite ciblée, construction d'infrastructures en solide (digues, canaux d'écoulement, réservoirs...);
- . Négation flagrante de la prise en compte de la force de proposition et d'action des citoyens locaux à se débrouiller seuls face à de nouveaux risques prévisibles ou imprévus d'inondation. Sur le littoral comme en mer, les gens sont habitués aux caprices de l'océan et peuvent parfaitement mettre en place des mini plans de prévention reposant sur : la sauvegarde de leurs équipements, un plan ciblé de secours ou d'urgence de la maison, l'intégration d'un petit radeau gonflable de secours instantanément gonflable (comme sur les bateaux)...
- . Zéro solution contractuelle et «assurantielle» pour tous ceux qui veulent rester et assumer par euxmêmes d'éventuels prochains risques (assurance réduite ou décharge administrative) : une réalité pourtant quotidienne pour des centaines de millions de gens partout dans le monde!

L'affaire Xynthia nous permet ainsi de mesurer, une fois de plus, combien nous prenons du retard dans nos démocraties en acceptant que l'Etat décide pour tout le monde, surtout lorsque la décision est aux mains d'une seule personne (ou de technocrates) dont le discernement n'est pas toujours au rendezvous...

131. UN JOURNAL EXEMPLAIRE

Sujet: Petit mais costaud

Un peu d'immodestie n'est pas inutile lorsqu'il s'agit de défendre un média presse franchement indépendant associé à un journalisme totalement libre d'écriture. Depuis 1991, le JdP (Journal des professionnels) fait partie de ces exceptions médiatiques dont on ne reconnaît guère qu'elles sont assez courageuses de ce point de vue là (aucune reconnaissance régionale, aucune citation dans les autres médias...). Sobre et sans effet d'annonce, le JdP a toujours préféré les contenus utiles traités en synthèse, ainsi que la densité de l'information (info courte, objectivée et porteuse de sens) en misant sur l'intelligence et le discernement de ses lecteurs.

Depuis toujours, la **ligne éditoriale** de ce journal est de favoriser un rapport direct et adulte avec le lecteur axé sur l'essentiel de l'information. Son objectif informationnel est de développer l'esprit critique et la vision globale de manière à rendre ainsi le jugement des gens plus libre et affirmé. De ce point de vue, le JdP a toujours été aux antipodes de la plupart des médias classiques. Pour rappel, 48% des téléspectateurs sur les 24,2 millions qui regardent tous les soirs la télé disent accorder du crédit à l'information distillée notamment par TF1, France 2 et M6 (sondage TNS/Sofres/Logic). Ça en dit long sur l'esprit critique d'1 Français sur 2!

En optant pour l'information raisonnée et non sur l'actu spectacle, émotionnelle, orientée et/ou vendue à grands coups de com', le JdP s'adresse délibérément à un **lectorat de qualité**, responsable et adulte. Pendant plus d'une centaine d'aventures éditoriales, il a essayé de mettre en valeur l'entrepreneuriat régional ainsi que les initiatives et les innovations territoriales à l'échelle de toute une région (voire même plusieurs). Le JdP est également fier d'apporter sa contribution à la culture professionnelle de ses plus fidèles lecteurs qu'ils soient dirigeants de TPE-PME, artisans, cadres, employés ou ouvriers, avec des milliers d'articles courts souvent surprenants et des centaines de dossiers utiles bien documentés.

Le JdP est l'exemple même d'initiative citoyenne appréciée des lecteurs et des annonceurs mais aussi méprisé par les notables et craint par le politique.

2010 - D. Reuter à Yves Guerin - Ami et Directeur de publication du JdP de 1994 à 2010

132. TROP DE MESURES SÉCURITAIRES = INSÉCURITÉ COLLECTIVE

Sujet: L'effet round up du jardinier Sarkozy

Tout le monde sait que la politique sécuritaire du président est principalement à visée électoraliste en jouant sur le fait que plus c'est «gros», plus ça marche dans l'opinion publique. Pourtant dans une démocratie en paix, le véritable taux de délinquance nuisible et menaçante perturbant objectivement l'ordre intérieur est inférieur à 5% d'une population donnée. Le problème récurrent est que par manque de fermeté, de méthode appropriée et de traitement efficace au stade pénitentiaire vis-à-vis notamment des récidivistes, on fait croire à la population que les terroristes, voleurs de voiture, «déménageurs» de maison, violeurs, casseurs, incendiaires, agresseurs, escrocs aux assurances ou à la sécu, tueurs... sont omniprésents, non identifiables, incontrôlables et en grand nombre. Dès lors, le dispositif et le maillage sécuritaire conçu, au départ, pour une petite minorité d'individus suspects entrave ensuite directement les libertés individuelles de l'ensemble du corps social.

Au final, c'est **95% de la population** qui est punie, culpabilisée, infantilisée, rançonnée (sur les routes), par le fait d'une véritable impéritie sécuritaire qui faute de moyens adéquats déplace le problème, comme toujours, sur des actions simples, spectaculaires, faciles et à rendement immédiat. Parce que les institutions d'Etat ne savent pas éradiquer ces 5% de mauvaises herbes, les mesures prises dans l'urgence, sans véritable réflexion de fond, profilent alors des effets rebonds préjudiciables au cœur même de la société civile. A force de pulvériser du «Round up sécuritaire» dans la plupart des compartiments de la vie en société on brûle la confiance à la racine envers les institutions républicaines et, on rend aveugle une partie des concitoyens sur les vrais problèmes sociétaux. Depuis 8 ans, le jardinier Sarkozy a une responsabilité immense dans cet état de fait tout en voulant faire croire le contraire, son plus grand talent mais aussi son principal talon d'Achille!

Normalement, le recours à la sécurité est destiné à redonner confiance, à sécuriser le peuple, à éliminer les peurs, en traitant avec efficacité les principales causes de troubles et de désagréments dans la vie collective. Depuis 2002, une trentaine de lois sur la sécurité ont été votées sans empêcher pour autant une augmentation globale des violences faites aux personnes. Alors que c'est la fausse délinquance (routière, Hadopi, chômeurs, Roms, immigrés, SDF, entreprises soumises aux contrôles fiscaux et Urssaf...) et la petite délinquance de quartier qui sont majoritairement traquées par les services de l'Etat, la vraie et la plus nuisible continue de sévir (terrorisme, banditisme, escroquerie, assassinat, chantage, racket, mafia, blanchiment...). Il faut savoir que, par principe, un vrai délinquant se fiche complètement de la sanction en étant le plus souvent désinhibé et déculpabilisé de ce point de vue là. Pour ce type d'individu, il est clair que ce qui ne peut pas ou plus se faire dans un cadre donné à cause d'une interdiction, barrière ou mur sécuritaire, fait alors que **l'action se déplace** ailleurs ou autrement.

Selon un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur, les multiples volte-face ces dernières années en matière d'action sécuritaire font que l'«On navigue à vue. On passe notre temps à faire et défaire». Il est vrai que pris à l'échelle 1 d'une action sécuritaire lambda, comme par exemple les actions policières dans les banlieues (93, Grenoble, Mantes la Jolie...), l'opinion publique se dit que ces gens-là le méritent bien et qu'il faut que les autorités interviennent pour remettre un peu d'ordre. La posture de masse est identique lorsqu'il s'agit d'acquiescer en faveur d'une opération sécuritaire de type «Rom go home» vendue à grand renfort médiatique en oubliant, au passage, d'évoquer les **vraies raisons sordides** de nature politicienne et/ou bassement économique qui la sous-tendent.

En démocratie, le problème que pose le recours excessif au levier sécuritaire, c'est que lorsque l'on additionne les actions répressives, policières et administratives menées dans l'ombre de l'ensemble du territoire français, on arrive au constat mathématique que c'est au final 95% (et non 5%) de la population qui devient insécurisée. C'est-à-dire en fait tout le monde dans l'esprit, le portefeuille, les conditions de vie ou sa propre chair, alors que ce n'est ni véritablement utile ni prioritaire dans les enjeux de nos sociétés modernes. Contrairement à l'opinion répandue qui veut que la sécurité agisse directement sur le maintien de l'ordre et le calme, les **mesures opportunistes** et bassement populistes tendent plutôt à prouver le contraire en créant le désordre, l'indignation, la fragilité et l'instabilité, dans tout le corps social ainsi que sur la scène internationale.

En fait, plus on veut rendre par le forçage sécuritaire une société propre et docile en surface, plus on l'insécurise à l'intérieur des esprits et la perturbe dans l'élan vital des comportements aussi bien dans le huis clos de la vie privée de chacun que dans la vie publique.

Contrairement à l'idée d'utilité, voire de nécessité, d'une sécurité menée avec discernement et justice, on ne fait que rétrécir et inhiber chaque fois un peu plus la dynamique sociale. On réduit à la source la force créative, l'innovation et l'initiative privée, faisant qu'à part un déni de réalité, qui peut dire aujourd'hui avec aplomb que la politique sécuritaire menée ces dernières années en France est une grande réussite sociétale ?

133. LE LEURRE DES NICHES FISCALES

Sujet : Une tolérance fiscale virtuelle

En se remettant la tête à l'endroit, c'est l'impôt qui crée la niche fiscale et non la niche fiscale qui pose un problème d'imposition. Le problème est simple : pas d'impôt (ou un impôt juste) = pas de niche fiscale. En France, il n'existe pas moins de 486 niches fiscales représentant théoriquement 75 milliards d'euros, ainsi que pas mal de niches sociales d'un montant estimé à 25 milliards d'euros dont tout le monde croque. Que ce soit les smicards, les agriculteurs, les entrepreneurs, les riches, les familles, les épargnants ou encore les promoteurs immobiliers, ce sont des millions d'électeurs en puissance qui sont concernés par le recours aux niches fiscales. Pour être clair lorsque l'on parle de niches fiscales, on n'évoque pas de subventions ni d'aides financières directes mais d'allégements d'impôts ou de charges s'appliquant soit à des **niches dites subies** (condition d'une personne de type smicard, handicapé, agriculteur..) soit à des **niches dites choisies** (PME, DOM-TOM, assurance-vie...) destinées à inciter à des changements orientés de comportement. En fait une niche fiscale, hormis sa dimension budgétaire et son passage en écriture dans les lois de finance successives, est fondamentalement virtuelle. C'est au départ un dogme qui repose sur une loi décidée par le gouvernement, puis un décret d'application fixant un taux d'imposition ou une taxe précise, puis un aménagement de cette même taxe (niche fiscale) destiné à motiver pour des raisons xy ou z les contribuables et/ou les électeurs concernés.

Un peu comme l'usage de la planche à billets et des droits de tirage spéciaux permettant de financer à bon compte les opérations monétaires, la création de niches fiscales contribue à **créer de l'argent public virtuel**. La niche fiscale permet également de justifier de la nécessité compensatoire d'autres mesures (donner ici et prendre là) comme à faire croire aux candides citoyens que nous sommes que l'Etat est généreux. En fait dans la réalité financière, au lieu de verser concrètement de l'argent public (subventions, aides, remboursements...), la production de niches fiscales (la France dispose de 200 niches de plus que les Etats-Unis) a surtout pour double mérite de contenter psychologiquement (et financièrement) les bénéficiaires visés par la mesure et surtout de ne sortir aucun argent public, sauf sous la forme virtuelle d'une «dépense fiscale». Bien joué la manip!

Aussi, parler de coût fiscal des niches, hors cas de solidarité envers les plus fragilisés et exceptions anormales profitant aux plus riches et nantis, c'est en réalité entretenir une **culture fiscale factice**. C'est faire reposer la fiscalisation sur une machinerie (voire une machination) particulièrement irrespectueuse vis-à-vis de l'intégrité et de l'intelligence du citoyen. Faire croire en la nécessité vertueuse de coups de rabots ici et là pour rééquilibrer les finances de l'Etat, c'est oublier d'évoquer les principes très discutables fondant l'origine du système. Sur le fond, les niches fiscales existent parce que, au départ, une loi souvent elle-même discutable a été votée par les godillots du moment et qu'ensuite, des catégories de contribuables ciblés pour payer x% de taxes bénéficient d'une «opération promotionnelle» en ne payant plus que x-1. En résumant par l'absurde, il est possible de dire que si la loi taxe telle activité à 50% et qu'elle alloue dans le même temps 20% d'abattement à ses auteurs, elle crée *ipso facto* un niche fiscale dans la catégorie visée. Pourquoi alors ne pas taxer directement à 40%, ce qui aurait pour effet d'éliminer toute forme de «fausse» loi, d'injustice, de virtualité fiscale et d'efforts d'Etat qui n'en sont pas ?

Aujourd'hui, sous l'angle pragmatique, le seul vrai mérite des niches est de faire baisser la pression fiscale individuelle et collective dans un pays trop fortement taxé. Il est à souhaiter que cela perdure en faveur des classes moyennes en manque de pouvoir d'achat car en rabotant les niches fiscales les concernant, une **double pénalit**é réapparaît : revenir à un taux de pression fiscale trop fort et pénalisant pour la dynamique d'ensemble et, perdre encore un peu plus d'oxygène à l'échelle individuelle à un moment où les niveaux de confiance et de consommation peinent à se maintenir. Il ne faut donc pas se tromper de cible avec les niches fiscales. Commençons d'abord par celles qui profitent aux plus riches et/ou concernent des compléments de profit non essentiels. Affectons ensuite ces ressources non pas uniquement au comblement du déficit d'Etat mais aussi à un partage solidaire envers les plus démunis et paupérisés!

134. MALUS SOCIAL POUR LE PRÉSIDENT

Sujet : Quand on déséquilibre le centre de gravité sociétal

La méthode gouvernementale de passage en force utilisée dernièrement sur la réforme des retraites en dit long sur l'esprit et la pratique animant la gouvernance française. Le récent changement de gouvernement n'y change rien sur le fond. Il est devenu évident que la France n'a plus rien à voir avec l'idée que l'on peut avoir d'elle de pays «normalement» démocratique. Depuis plusieurs années, **la nation a régressé** sur ce point pour atteindre péniblement la moyenne comme République vieillissante mi-autocratique, mi-technocratique, mi-démocratique.

Même la plupart des réformes engagées en fanfare ces dernières années, portent en elles une vocation conservatrice misant majoritairement sur le caractère étatique, répressif, sécuritaire, économique et/ ou budgétaire. Des mesures destinées à encadrer toujours davantage, contraindre et limiter l'espace d'initiative et de choix au niveau du citoyen lambda. En voulant faire croire le contraire lors de chaque gouvernance, comme à vanter le bonus politique que cela peut apporter au pays, il semble bien qu'à l'épreuve des faits ces mêmes réformes se sont transformées presque toutes, en malus social et démocratique à cause d'effets rebonds non imaginés au départ.

Il s'agit là d'un véritable **vice de fabrication politique** comme il peut en exister dans l'industrie, dès lors que le concepteur interfère avec la non qualité des matériaux utilisés (vision électoraliste, partisane ou orientée des mesures), l'aspect empirique dans la fabrication (compromis législatif) et le peu d'intérêt et de respect porté au client final (peuple et citoyen). Aussi quel est donc cet entêtement et cette erreur constante à afficher un déni de réalité sociale et croire qu'en passant au-dessus (ou à côté), l'avenir est garanti pour le pouvoir en place ? Sauf à penser que la vraie démocratie est un leurre sociétal et que seuls les forts et l'élite peuvent diriger et se protéger les uns les autres, ce qui a longtemps été vérifié dans l'histoire, on se dirige tout droit vers la «chute» annoncée de ce type de système en France comme ailleurs.

Face à la directivité naturelle des institutions et des partis, on oublie souvent un peu vite qu'il existe également un triptyque sociétal de fond qui évolue sans cesse et qui change progressivement la donne avec :

- . L'accès généralisé à la connaissance (donc au libre arbitre) ;
- . Un bain médiatique et informationnel constant (donc une émulsion permanente de la conscience individuelle et collective) ;
- . La mondialisation des échanges (donc une comparaison objective sur tous les plans).

En ne voulant pas suffisamment prendre en compte ces évolutions et leurs impacts sur l'esprit du citoyen moderne (surtout les jeunes et les actifs), le pouvoir est dans un déni permanent de réalité qui ne peut mener qu'à la confrontation. A force de privilégier la politique politicienne, la gestion budgétaire, la communication dans les médias et l'économie, on oublie que le social c'est le peuple, c'est-à-dire le centre de gravité de tout. En le déséquilibrant on déséquilibre forcément la société et sa trajectoire.

A bon entendeur salut!

135. LE SYNDROME DU DENTISTE

Sujet: Faire souffrir d'abord pour soulager ensuite

Tout le mode sait que Sarkozy en politique, Messier en économie et Domenech en sport, représentent une même forme de personnages inquiétants dans l'usage du pouvoir et dans le recours à la provocation (et au doigt d'honneur). Ils ont en commun une capacité de nuisance, via leur profil psychologique, leur excès comportemental, leur ego surdéveloppé et la propension à créer régulièrement autour d'eux des remous et des «affaires» plus ou moins troubles. Ces personnages ont également en commun une méthode globale d'approche du social et des hommes qui se rapporte au fameux **syndrome du dentiste**.

Sous l'angle comportemental et politique, il s'agit d'une stratégie dont le principe consiste face à une échéance, une prise de décision, ou une réforme difficile à mettre en place, à intervenir coûte que coûte en restant volontairement sourd aux «plaintes» tout en produisant sciemment de la «douleur» (choc émotionnel, impact psychologique, souffrance sociale, contrainte administrative, financière ou fiscale...). Le pari improbable ainsi fait est que l'intervention effectuée, le soulagement, le «bien-être» ou la lassitude qui en résultent, annihilent la mémoire «vive» de la souffrance vécue. Il est vrai que tout le monde est toujours momentanément content lorsque la séance chez le dentiste se termine et que la douleur a disparu. Néanmoins sur le fond de la conscience et de la perception, c'est-à-dire de la mémoire «profonde», cela renforce inévitablement le sentiment de **rejet du dentiste** poussant à rechercher, pour la prochaine fois, d'autres échappatoires et alternatives !

La déclinaison du syndrome du dentiste fait également florès dans certaines émissions TV (C dans l'air, mots croisés, droit de savoir ...) dont le principe consiste justement à parler de ce qui fait mal (ou de ce qui chauffe) dans l'actualité. L'idée, un peu perverse, est de ne pas hésiter à nommer un chat un chat afin de crever l'abcès et réduire ainsi la pression psychologique par le simple fait d'en parler de manière contradictoire. Ainsi pour le téléspectateur, le fait de trouver parmi les invités et débatteurs au moins une personne qui pense comme lui et qui s'exprime bien, tend à soulager sa tension psychique par **délégation audiovisuelle** en s'identifiant à lui et/ou à ce qu'il dit.

Une approche relativement futée mais aussi vicieuse lorsqu'il s'agit de sujets orientés politique, présidence, crise, gouvernement...

Associer la décision, ou l'info vérité, à une forme de souffrance (sensorielle, émotionnelle, psychologique, anxiété, stress..) pour faire croire qu'une fois prise tout va mieux, c'est de la bonne vieille manipulation!

136. À QUOI SERT LE SIG?

Sujet : Les ressorts de la communication pour orienter l'opinion publique

Comment se fait-il qu'une cohorte de plusieurs dizaines, voire centaines, de conseillers et collaborateurs payés par l'Etat, donc par les impôts de monsieur tout le monde, s'évertue à assister quotidiennement un Président de la République et son gouvernement dans le but principal de manipuler, orienter et/ou désinformer l'opinion publique ?

Pourquoi existe-t-il un SIG (Service d'information du gouvernement) dont la mission est de communiquer (et non pas d'informer) en traitant systématiquement l'information gouvernementale et présidentielle de manière orientée et «positive», trompant ainsi délibérément une bonne partie du peuple sur la réalité «multiple» des actions engagées ?

Spécialisé dans **l'embellissement du fait politique** via un mix moderne de propagande d'Etat, de séduction et de conditionnement de masse, le SIG (qui a un ancien publicitaire à sa tête) agit directement, et sans état d'âme, sur la conscience du peuple au profit des intérêts particuliers de son patron. En liaison directe avec certains grands médias nationaux, il a pour finalité de valoriser davantage la forme du message présidentiel et gouvernemental que le fond des sujets eux-mêmes. A la fois **pompier et incendiaire** en perpétuelle gestion de crise, il attise ou réduit ce qui touche à la fonction présidentielle, comme il en est de la défense d'une marque ou d'un produit.

Le triple objectif du SIG est de :

- . «Vendre» l'action politique en mettant en valeur tout ce que fait le chef de l'Etat et le gouvernement
- . Taire, étouffer, créer des écrans de fumée, sur tout ce qui ne va pas
- . Faire passer les lois et les réformes comme l'on argumente de manière publicitaire ou commerciale en surdimensionnant certains points tout en laissant volontairement dans l'ombre les inconvénients.

Il est clair que cette moitié d'information est loin d'être honnête intellectuellement et s'apparente à de la pure communication d'entreprise matinée de marketing politique. Bravo pour l'objectivité et le respect dus à l'intelligence du peuple! Une société moderne qui accepte ainsi que son organe directeur (présidence) oriente, amplifie ou minimise l'information et/ou ne donne qu'une partie des faits, est en réalité une société qui n'avance pas vraiment la tête haute vers son destin. Cela prouve également que la Ve République a pris **un vrai coup de vieux** en renouant avec d'anciennes pratiques!

Aussi, plus le SIG essaie d'orienter et de manipuler l'opinion publique dans les artifices du verbe, plus il prépare la perte (statutaire et d'image) de ceux qu'il est sensé protéger et valoriser. Notons que le SIG a pour projet de créer en 2011 un institut national de la communication destiné à former à l'art de la communication les préfets et les hauts fonctionnaires de l'Etat. Bonjour la société de demain dans laquelle les technocrates vont, en plus des politiques, prendre la main sur la communication!

Cette volonté d'instaurer une **culture des artefacts** de la communication au sein de l'État, à l'instar de ce que font les entreprises dans un monde de concurrence et de conditionnement des actes d'achat, est une extension à grande échelle des pratiques d'influence et de manipulation des masses.

Tout cela est directement préjudiciable à l'exercice sain et loyal de la démocratie dès lors que les grandes institutions (média, politique, économie, administration) se dotent de manière aussi «ouverte» de moyens d'infléchissement et de retournement de l'opinion publique. Citoyen ou pantin, qui sommesnous vraiment pour accepter cela ?